



Portail d'affaires

Paysagiste : création et entretien d'espaces verts

Annonce A14772 mise à jour le 17/09/2021

Description générale

Description de l'activité recherchée

Entretien de jardins et d'espaces verts chez les particuliers et entreprises ainsi que pour les collectivités (tonte, tailles multiples, élagages, ...).

Conception et création de parcs et jardins pour particuliers, entreprises, et collectivités.

Possibilité d'entretien et d'aménagement de piscine pour particuliers.

Raison de l'acquisition

Le repreneur vise un changement de cap professionnel, tout en restant dans l'activité de sa formation initiale.

Il ne veut plus être employé, afin de s'offrir un maximum d'opportunité pour s'épanouir professionnellement.

L'acquisition est la possibilité de devenir entrepreneur sans partir de zéro.

Un passage de témoin entre le cédant et l'acquéreur, pour permettre la continuité de l'entreprise, tout en veillant à garder les valeurs et la notoriété de l'établissement.

Type de société recherchée

Société in bonis ou ayant des difficultés financières

Société recherchée

Taille de la structure recherchée

Nb de collaborateurs	1
Chiffre d'affaires	30 k€

Localisation(s) souhaitée(s)

Allier, Bretagne, La Réunion, Creuse

Infos sur l'acquéreur

Informations sur le repreneur

Age du repreneur	46 ans
Montant de son apport personnel	20 k€

Formation

Bep Horticulture culture pérenne.

Bac pro travaux paysagers.

BTS (alternance) aménagement paysager.

Formation à l'entretien de terrain sportif.

Formation à l'entretien différencier des parcs et jardins.

Formation aux techniques de désherbage, zéro phyto.

Parcours professionnel

2003 à aujourd'hui :

Agent de maîtrise dans le secteur des espaces verts.

2001 à 2003 :

Jardinier animateur aux jardins verger de Malicorne entreprise Delbard (03).

1999 à 2001 :

Apprentissage niveau BTS, entreprise Soleyve (69).

Complément d'information

Démarche de l'acquéreur

Concernant cette acquisition, l'acquéreur est en **recherche active**

L'acquéreur est ouvert à

- Une reprise totale, le cédant quittant l'entreprise.
- Une reprise majoritaire, le cédant restant en minoritaire.
- Une association minoritaire avec le chef d'entreprise actuel.